

NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DANS OU VERS TOUTE JURIDICTION OÙ IL EST ILLÉGAL DE DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER CETTE ANNONCE (VOIR « AVERTISSEMENT » CI-DESSOUS)

Paris, le 26 May, 2025

Notice de remboursement anticipé

CIC Lyonnaise de Banque
"Titres Participatifs" à taux variable émis le 28 mai, 1985 (les "Obligations")
(Code Isin: FR0000047789)

Le CIC Lyonnaise de Banque est l'émetteur (« l'Emetteur ») des Obligations.

Conformément aux modalités des Obligations (les « Conditions »), l'Émetteur informe par la présente qu'il exerce en totalité son droit à remboursement anticipé en vertu de la clause relative au Remboursement de la Note d'Information (l' « Option de Remboursement de l'Émetteur ») des Obligations.

Compte tenu de ce qui précède, l'Emetteur donne instruction à l'agent en charge du Service Financier d'autoriser le dépositaire central de procéder à l'annulation des Obligations le 30 juin 2025 (« Date de Remboursement Anticipé »).

Aux fins de l'Option de Remboursement de l'Emetteur :

- (i) La Date de Remboursement Anticipé sera le 30 juin 2025 ;
- (ii) Le Montant de Remboursement Anticipé, hors intérêts courus, est de : 300.68 euros par Obligation.

Sauf autrement défini dans la présente Notice, les termes en majuscules auront le sens qui leur est attribué dans la Note d'information en date du 1er juin 1985.

CIC Lyonnaise de Banque

Par : Patrice CAUVET
Directeur Général



AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat, ou la sollicitation d'une offre de vendre les Instruments aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon ni dans quelque autre juridiction, y compris en France. La distribution de ce communiqué de presse dans certaines juridictions peut être restreinte par la loi. Les personnes qui viendraient à être en possession du présent communiqué de presse sont tenues de s'informer de ces restrictions et de les respecter. Aucune communication ne peut être distribuée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'agrément est requise. Aucune action n'a été ou ne sera entreprise dans un pays où une telle action serait requise. CIC Lyonnaise de Banque décline toute responsabilité en cas de violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Contacts

Relations presse : Direction des relations presse et de la communication corporate | compresse@cic.fr | 01 53 48 26 00

Relations investisseurs : bfc-m-web@creditmutuel.fr

À propos du CIC-Lyonnaise de Banque

Banque de premier plan du quart Sud-Est de la France, le CIC Lyonnaise de Banque met à la disposition de ses 1.3 millions de clients un réseau de près de 300 agences et 3 000 collaborateurs. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques et construire au quotidien une offre toujours performante, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Plus d'informations sur cic.fr